

Registre public d'accessibilité



Site Richelieu

Fiche d'information de synthèse

Présentation de l'établissement

Nom de l'établissement : BnF site Richelieu

Type d'établissement : ERP de 2^{ème} catégorie de types S (*Musée Type Y*)

Adresse : 58 rue de Richelieu, 75002 Paris

Contact : Tél : [01 53 79 53 79](tel:0153795379) (standard)

Prestations proposées par l'établissement

La BnF site Richelieu propose à ses lecteurs et visiteurs les espaces qui se décomposent comme suit :

- La salle Labrouste,
- La galerie Mansart,
- La salle Ovale,
- Le Musée de la BnF :
 - La salle des Colonnes,
 - Le cabinet précieux,
 - La salle de Luynes,
 - La salle Barthélemy,
 - Le vestibule et la galerie Mazarin,
 - Le salon Louis XV
 - La Rotonde
- Les salles de lecture des départements spécialisés
- le jardin Vivienne

En complément des activités journalières, la Bibliothèque organise des visites et des ateliers pour permettre aux usagers de s'approprier les espaces, les collections et les outils mis à disposition.

Informations sur l'accessibilité des prestations

Les espaces ouverts aux publics du site sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

L'ensemble des handicaps (multi handicaps) est pris en compte à savoir :

- handicap moteur
- handicap visuel
- handicap psychique
- handicap DYS et TSA

Table des matières

1.	Présentation de l'établissement	4
1.1.	La salle Labrouste	4
1.2.	La galerie Mansart	4
1.3.	La salle Ovale	4
1.4.	Le musée de la BnF	4
1.4.1.	La salle des Colonnes	4
1.4.2.	Le cabinet précieux	4
1.4.3.	La salle de Luynes	4
1.4.4.	La salle Barthélemy	4
1.4.5.	Le vestibule Mazarin	5
1.4.6.	La galerie Mazarin	5
1.4.7.	Le salon Louis XV	5
1.4.8.	La Rotonde	5
1.4.9.	Le Jardin Vivienne	5
1.5.	Les salles de lecture des départements spécialisés	5
1.6.	Activités culturelles pour tous publics	5
2.	Information sur l'accessibilité des prestations	6
2.1.	Multi handicap	6
2.2.	Handicap moteur	7
2.3.	Handicap visuel	7
2.4.	Handicap auditif.	8
2.5.	Handicap mental.	8
3.	Formation du personnel à l'accueil du public	8
4.	Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité	9
5.	ADAP	9
6.	Annexe 1 « Bien accueillir les personnes en situation de handicap ».	9

1. Présentation de l'établissement

La BnF site Richelieu propose différents espaces à disposition du public.

1.1. La salle Labrouste

Chef d'œuvre de l'architecte Henri Labrouste, la salle est classée monument historique depuis 1983. Elle abrite aujourd'hui la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art.

1.2. La galerie Mansart

La galerie Mansart accueille les expositions temporaires de la Bibliothèque nationale de France. Elle est classée au titre des monuments historiques. Certaines expositions temporaires bénéficient de parcours d'accessibilité aux publics en situation de handicap (représentations tactiles, dispositifs audio tactiles, écrans audiovisuels intégrant sous-titrage).

1.3. La salle Ovale

La salle Ovale est à la fois une salle de lecture et un lieu de visite et de médiation en accès libre et gratuit. On peut y découvrir des bandes dessinées, des ouvrages consacrés aux collections spécifiques du site Richelieu et aussi un fonds de référence composé de dictionnaires, de bibliographies, de textes littéraires, d'ouvrages sur l'histoire, la philosophie, la religion... Des équipements d'aide à la lecture sont présents dans cette salle.

1.4. Le musée de la BnF

Le Musée de la Bibliothèque nationale de France expose près de 900 œuvres représentatives du caractère encyclopédique de ses fonds. Le parcours comprend six stations tactiles qui donnent à toucher des planches en relief et des objets tactiles en relation avec les pièces emblématiques présentées dans chacune des salles du musée citées ci-dessous.

Pour en savoir plus et pour obtenir des indications de déplacement dans les salles, téléchargez le compagnon de visite du site Richelieu de la BnF.

1.4.1. La salle des Colonnes

Station tactile sur le thème des écritures antiques.

1.4.2. Le cabinet précieux

Station tactile sur le thème des arts précieux.

1.4.3. La salle de Luynes

Station tactile consacrée aux types et aux formes des vases de banquet.

1.4.4. La salle Barthélemy

La station tactile présente une médaille de Louis XIV.

1.4.5. Le vestibule Mazarin

La station tactile est dédiée au Trésor de Saint-Denis.

1.4.6. La galerie Mazarin

Station tactile sur le thème du manuscrit médiéval.

1.4.7. Le salon Louis XV

1.4.8. La Rotonde

1.4.9. Le Jardin Vivienne

Un plan tactile

1.5. Les salles de lecture des départements spécialisés

La Bibliothèque nationale de France veille sur des collections rassemblées depuis cinq siècles à travers le dépôt légal et une intense politique d'acquisition. Toutes les disciplines intellectuelles, artistiques et scientifiques sont représentées dans un esprit encyclopédique.

Sur le site Richelieu sont conservées les collections de six départements spécialisés : Manuscrits, Musique, Estampes et photographie, Arts du spectacle, Cartes et plans, Monnaies, médailles et antiques – soit plus de 22 millions de documents.

Les chercheurs titulaires d'un titre d'accès en bibliothèque de recherche peuvent consulter les collections des départements spécialisés dans ces salles de lecture.

1.6. Activités culturelles pour tous publics

Une riche offre de médiation s'adresse à tous les publics.

Pour le public en individuel, la réservation se fait sur le site internet de billetterie de la BnF, <https://bnf.tickeasy.com>.

Pour les publics en groupe, la réservation se fait auprès du service des réservations (Direction des publics, département de l'accueil, de l'orientation et de la billetterie) :

Courriel : visites@bnf.fr ou tél : 01 53 79 49 49, du lundi au samedi de 9h à 17h.

Le service des réservations répond également aux demandes des publics en situation de handicap qui n'arriveraient pas à utiliser le site bnf.tickeasy.com.

La BnF organise des visites et des ateliers pour permettre aux usagers de s'approprier les espaces, les collections et les ressources de la BnF mises à disposition en individuel ou en groupes:

- Visites guidées du site Richelieu;
- Visites guidées des expositions ;
- Visites guidées du musée;
- Parcours d'initiation à la Bibliothèque de recherche ;
- Ateliers thématiques (histoire du livre, gravure...).

2. Information sur l'accessibilité des prestations.

La Bibliothèque nationale de France dispose d'une mission handicap rattachée à la direction des publics de l'établissement.

La mission handicap est animée par un chef de projet «développement des publics en situation de handicap» qui travaille avec l'appui de 12 correspondants handicaps représentant les différentes directions ou délégations de la BnF.

Les actions mises en place par la bibliothèque afin de permettre l'accueil des personnes en situation de handicap dans de bonnes conditions sont énumérées ci-après par type de handicap.

2.1. Multi handicap

- Mise en place d'un service d'information et d'accueil dédié aux publics en situation de handicap joignable par téléphone (01 53 79 37 37) et par courriel accueil.handicap@bnf.fr;
- Mise en place d'un service d'accompagnement (par des accompagnants volontaires) pour répondre aux besoins des publics en situation de handicap qui en font la demande ;

Pour les accompagnements non programmés, une équipe dédiée intervient pour leur prise en charge. Ils sont effectués par les agents relevant du service de l'accueil.

- Sur le site bnf.fr, les pages accessibilité permettent aux publics en situation de handicap de préparer leur venue.
- Création d'un chemin garanti (bande de guidage au sol) des entrées du site (58 rue de Richelieu) à l'entrée du bâtiment puis en intérieur dans le hall pour guider vers les principaux espaces et services. Le chemin de guidage est complété par des bornes sonores qui se déclenchent par télécommande et des plans tactiles ou audiotactiles. Le cheminement à l'entrée du 5 rue Vivienne, vers le hall d'accueil est en cours d'étude et sera finaliser avant fin 2025.
- Exonération : la gratuité au musée, aux expositions et au pass annuels BnF (pass Lecture/Culture et pass Recherche est accordée à la personne en situation de handicap ainsi qu'à un accompagnateur éventuel sur présentation d'un justificatif handicap. Les publics en situation de handicap sont prioritaires pour l'accès aux salles de lecture, aux manifestations et à l'entrée des expositions.
- Seules les activités de médiation sont payantes : les personnes en situation de handicap et leurs accompagnateurs bénéficient d'un tarif privilège : 5 euros pour une visite guidée de site, d'exposition ou du musée et 6 euros pour un atelier.
- Conformité des sanitaires (installation d'alarmes visuelles, d'équipements sanitaires, d'une signalétique et de menuiseries conformes) ;

- Conformité des escaliers intérieurs publics de l'établissement (BEV, Nez de marches...);
- Propositions de visites adaptées selon le type de handicap par le biais de partenariats culturels favorisant l'accueil des publics en situation de handicap - association Signes de sens (LSF), Souffleurs de sens (Souffleurs d'images)...
- Installation d'un plan d'orientation tactile et sonore dans le hall, en salle Ovale, sur le palier avant d'entrer dans le musée. Deux plans tactiles sont situés en extérieur : cour d'honneur et jardin Vivienne. Ces plans seront équipés à terme d'une borne sonore pour les localiser à l'exception du plan en salle ovale.
- Visite du site adaptée à tous les publics en situation de handicap. Accueil des groupes.
- Des offres de médiation accessibles à tous les publics en situation de handicap sur réservation (se référer au site bnf.fr pour une information actualisée)
- Accès aux archives de la parole et au portail son/vidéo multimédia en salle ovale avec assistance du personnel si besoin

2.2. Handicap moteur

- Création de places accessibles aux personnes en fauteuil dans les salles de lecture (salle Ovale) ;
- Mise en conformité des hauteurs et dimensions des mobiliers (accueil, caisses, inscription des lecteurs, salles de lecture) ;
- Installation d'ascenseurs tous publics ;
- Prêt de fauteuils roulants ;
- Prêt de sièges cannes.

2.3. Handicap visuel.

- Acquisition de loupes à main éclairantes et de loupes électroniques ;
- Suppression des obstacles dans le hall ;
- Réalisation d'un guidage de l'entrée du 58 rue de Richelieu du bâtiment jusque dans le hall (bande de guidage au sol et bornes sonores) favorisant la circulation et permettant le repérage des principaux espaces et services. Un guidage similaire est à l'étude à partir de l'entrée rue Vivienne. Cinq plans tactiles ou audiotactiles sont installés sur le site Richelieu : Cour d'honneur, jardin Vivienne, hall principal, salle Ovale et sur le palier de l'entrée du musée.
- Mise à disposition d'équipement d'aide à la lecture en salle Ovale : un vidéo agrandisseur, une machine à lire et un poste informatique équipé de logiciels adaptés (JAWS, ZOOMTEXT,) avec en périphérie un afficheur braille et une imprimante braille;
- Installation d'un parcours tactile pour découvrir les collections de la BnF en salle Ovale et dans le musée. Des fac-similés tactiles sont en libre accès et une audiodescription vient étoffer la découverte grâce au compagnon de visite téléchargeable. Tout au long du parcours de visite, le visiteur accède à des informations ciblées au moyen de balises

beacons. Des indications de déplacement sont également disponibles via le compagnon de visite pour se rendre d'un point d'intérêt à un autre.

- Des propositions culturelles accessibles autour des expositions temporaires.

2.4. Handicap auditif.

- Mise en place de boucles magnétiques aux différents points d'accueil et d'information du site
- Mise en place d'un dispositif de transcription en LSF et sous-titrage en temps réel aux divers points d'accueil et d'informations du public : service Acce-o ;
 - Déploiement du compagnon de visite du site Richelieu téléchargeable pour découvrir l'histoire et l'architecture du site et pour découvrir les collections. Le parcours langue des signes comprend 34 vidéos.
- Certains accompagnants volontaires connaissent la langue des signes et, plus largement, des agents effectuant du service public ont suivi la formation LSF initiée par le Ministère de la Culture.

2.5. Handicap mental.

La Bibliothèque nationale de France a collaboré avec l'association "Les Papillons blancs de Paris" pour la création d'une offre de visite-découverte du site Richelieu à destination des personnes en situation de handicap mental, avec production de documents d'accompagnement en langage facile à lire et à comprendre. *Ce travail s'est prolongé en 2023.* Ces documents sont disponibles à l'accueil du site et en ligne sur www.bnf.fr.

2.6 Trouble du spectre de l'autisme et troubles dys

Deux ateliers pour les enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme ont été mis en place en 2024 à la suite d'une formation et d'un accompagnement par l'association Ikigaï : atelier « Petit archéo » pour les enfants TSA non-verbaux et atelier « Petit scribe » pour les enfants TSA lecteurs Accueil possible en famille et pour les groupes scolaires sur demande.

3. Formation du personnel à l'accueil du public.

Une formation à l'accueil des personnes en situation de handicap est proposée à l'ensemble du personnel en relation avec le public. Cette formation s'intitule "Présentation des dispositifs d'accessibilité sur le site Richelieu ». *Le module créé est adapté aux spécificités du site Richelieu.*

D'autre part, des modules de sensibilisation à l'accueil des publics déficients visuels, auditifs, porteurs de troubles DYS et TSA et troubles psychiques sont proposés. Ces modules de sensibilisation sont animés par des organismes ou association spécialisées.

En 2024, 37 agents ont suivi ces stages

En appui aux formations, des plans des sites François Mitterrand et Richelieu indiquant les dispositifs d'accessibilité pour les handicaps visuels et auditifs sont consultables sur le site intranet de la BnF.

En complément, une formation spécifique intitulée : « Comment accueillir les publics en situation de handicap en bibliothèque » est disponible pour le personnel intervenant plus directement dans l'accueil et l'accompagnement des publics en situation de handicap.

Enfin en 2024, 16 agents de la BnF ont suivi la formation à la langue des signes proposée par le ministère de la Culture et identifiée dans le plan de formation de l'établissement.

4. Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité.

Les ascenseurs et les balises sonores font l'objet d'une maintenance régulière dans le cadre de marchés conclus avec des sociétés spécialisées.

Les équipements de géolocalisation liés à l'application « le compagnon de visite » sont vérifiés régulièrement par le service en charge de l'application.

Les différents équipements mobiles (boucles magnétiques, visio-interprétation en langue des signes et sous-titrage en temps réel, vidéo agrandisseurs, loupes à main, machines à lire, postes informatiques dédiés aux déficients visuels) sont vérifiés une fois par mois par le personnel des salles dans lesquelles ils sont affectés.

Il est à noter que les modes d'emploi des équipements mis à disposition du public sont accessibles sur le site intranet et consultable sur place, en version imprimée, en noir et en braille.

5. ADAP

Le site bénéficie d'un certificat d'accessibilité (depuis 2022).

6. Annexe 1 « Bien accueillir les personnes en situation de handicap ».

Le guide « Bien accueillir les personnes en situation de handicap », réalisé par les ministères de « l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer » et du « Logement et de l'habitat durable », annexe 2 de ce registre, est à disposition des personnels sur le site intranet de l'établissement.

Un dépliant « accessibilité » recense les dispositifs, les équipements et les services en direction des publics en situation de handicap, ce dépliant peut être demandé à l'accueil.

Annexe : attestation Acceo



BNF- Attestation
Acceo 2024 - 2024.1

